



L'église de Tingwick a été construite il y a plus de 100 ans, soit au début du XXe siècle.

(Photo www.lanouvelle.net)

L'église de Tingwick règle ses problèmes d'infiltration d'eau

CHARLES-ANTOINE GAGNON
cagagnon@lanouvelle.net

PATRIMOINE. Grâce à une subvention de 93750\$ accordée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec en juin dernier, les problèmes d'infiltration d'eau à l'église de Tingwick devraient bientôt être chose du passé.

Afin de venir à bout de cette situation, la fabrique Notre-Dame-des-Monts, responsable de sa gestion, s'est tournée vers le programme d'aide financière de l'organisation à but non lucratif en mars dernier. Quelques mois plus tard, la première phase des travaux en lien avec cet investissement, soit celle touchant la maçonnerie, a ainsi pu être complétée. Les trous ont été réparés avec du mortier de restauration, adéquat pour ce type d'édifice, explique l'architecte Jacques Binette.

Pour qu'une subvention lui soit accordée, la fabrique Notre-Dame-des-Monts a d'abord dû faire appel à un architecte afin de produire un

carnet de santé. Sa présidente, Rita Lafontaine, constate que d'autres travaux devront éventuellement être réalisés.

«Il nous a dit toutes les choses étant à réparer. Si on fait le tour, ça équivaut à 1 M\$, échelonné sur 10 ans. Étant donné qu'on a eu une subvention une fois, on pourrait peut-être en avoir une deuxième. On va continuer de regarder les réparations qui sont à faire. C'est une belle église. Il faut la tenir debout», mentionne-t-elle.

Le maire de Tingwick, Réal Fortin, était également présent à la conférence de presse visant à faire état de l'évolution des travaux, vendredi après-midi à l'église. Il s'est réjoui de l'évolution du projet, disant souhaiter la garder en bon état pendant longtemps. La deuxième et dernière phase des travaux en lien avec la subvention de 93750\$ accordée par le Conseil du patrimoine religieux du Québec consiste à réparer le clocheton, soit l'autre endroit par où entre l'eau. Elle sera réalisée dans les prochains mois.

L'opération VACCIN est lancée

CLAUDE THIBODEAU
cthibodeau@lanouvelle.net

SÉCURITÉ ROUTIÈRE. Jusqu'au 3 janvier, les services de police du Québec, en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), mènent l'opération VACCIN, un acronyme signifiant «Vérification accrue de la capacité de conduite intervention nationale».

Les policiers vont intensifier leurs interventions pour cibler la conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou les drogues. Dans les MRC d'Arthabaska et de L'Érable, le lancement de l'opération VACCIN a réuni, la semaine dernière, des policiers et des joueurs de hockey des Tigres de Victoriaville et du Titan de Princeville.

Des barrières ont été érigées pour sensibiliser les usagers de la route à l'importance de ne pas

conduire après avoir bu. Des billets pour des matchs de hockey ont été remis, de même que des sous-verres comportant des messages de prévention.

Les policiers et les joueurs ont même profité des «5 à 7» pour rencontrer et sensibiliser les gens dans des établissements hôteliers. L'opération VACCIN a pour thème «L'alcool et la drogue au volant, c'est criminel!» Elle rappelle que prendre le volant après avoir consommé alcool ou drogue ne constitue pas une option.

Les policiers, précise-t-on, disposent de différents outils et techniques pour détecter l'alcool et la drogue chez les conducteurs. La conduite avec les capacités affaiblies, tient-on à rappeler, constitue un acte criminel aux graves conséquences, tant pour le conducteur que pour les victimes potentielles.

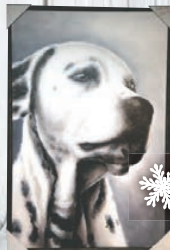
■ Quelques statistiques

La conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou les drogues demeure l'une des causes principales des collisions mortelles au Québec. L'an dernier, pendant l'opération VACCIN, pas moins de 18 conducteurs, en moyenne, ont été arrêtés, chaque jour, par les policiers. Des statistiques de la SAAQ révèlent qu'entre 2011 et 2015, dans environ 85% des cas de collision, le conducteur, impliqué et reconnu coupable d'une infraction liée à l'alcool ou la drogue au volant, n'était pas un récidiviste.

Cadeaux Cadeaux

Cadres toutes grandeurs

de **20%**
à **50%**
de rabais



Nappes de Noël

à partir de **1899\$**

Jalés **20%**
de rabais



Draps peau de pêche et flanelle

à partir de **3999\$**

Très grand choix
de coussins
à partir de **1999\$**



❄ Visitez aussi notre boutique

❄ du centre-ville situé au

❄ 225, rue Notre-Dame Est

SERVICE DE DESIGNER À DOMICILE



8, boul. Arthabaska Est, Victoriaville
(Anciennement Créations Parent)

819.758.1706

OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 16H

www.decoracionbeaumar.com